



Département des Alpes de Haute Provence  
**COMMUNE DE SISTERON**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance Ordinaire du 26 Juin 2024**

L'an deux mille vingt-quatre  
Et le vingt-six du mois de JUIN

Membres en exercice :	29
Membres présents :	24
Procurations :	5
VOTES :	29
POUR :	29
CONTRE :	/
ABSTENTIONS :	/
Date de convocation :	20/06/2024

Le Conseil Municipal, dûment convoqué par Monsieur Daniel SPAGNOU, Maire, s'est assemblé à l'Hôtel de Ville, dans la salle ordinaire de ses délibérations, sous la présidence de Monsieur Daniel SPAGNOU, Maire.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :** MM/MMES SPAGNOU D. PERARD F. PELOUX N. CODOUL B. GHERBI C. LAUGIER N. LOUVION C. BRUNET M. TOUCHE C. GARCIN F. CLARES P. BOY JP. GALANTINI V. JOURDAN E. MUNS A. SCHMALTZ E. PAYAN L. MORARD S. PICHON H. CLEMENT JL. JAFFRE S. SEBANI S. FERAUD S. DERDICHE C.

**PROCURATIONS :**

M. Jean-Pierre TEMPLIER	à	M. Bernard CODOUL
Mme Christine REYNIER	à	M. Daniel SPAGNOU
M. Christian GALLO	à	M. Franck PERARD
Mme Colette RODRIGUEZ	à	M. Nicolas LAUGIER
Mme Sylvia ODDOU	à	M. Patrick CLARES

M. Hugo PICHON est élu secrétaire de séance.

**2024-06-09-SF**

**OBJET : Admissions en non-valeur pour créances irrécouvrables.  
Budgets PRINCIPAL : année 2023**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le comptable de la Commune de SISTERON indique n'avoir pu recouvrer auprès des débiteurs, les titres de recettes émis sur le budget PRINCIPAL en 2023, malgré les mises en demeures et poursuites engagées selon listes de non-valeurs fournies et accompagnées des justificatifs pour les seules cotes supérieures à 160 €. Ces produits irrécouvrables représentent les sommes suivantes :

**BUDGET PRINCIPAL :** 449.82 € (6 cotes - totalité de la liste 6862470011 un débiteur TR1549-1550-1551-1771-1772-1773) ;

Monsieur le Maire propose l'admission en non-valeur des titres non recouverts selon cette liste.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**  
Où cet exposé, après en avoir délibéré,  
**à l'unanimité par 29 voix POUR**

**ACCEPTE** la mise en non-valeur des titres non recouverts émis sur le budget PRINCIPAL durant l'exercice 2023 selon listes mentionnées ci-dessus.

**DIT** que les crédits sont inscrits au budget communal aux comptes 6541 et 6542.

Pour copie conforme,  
Le Maire,  
Daniel SPAGNOU

## EDITION HELIOS 004024 TRES. SISTERON-LA MOTTE - Présentation en non valeurs

20001 - SISTERON - Exercice 2024

Numéro de la liste 6862470011 arrêtée à la date du 22/05/2024

6 pièces présentes pour un total de

449,82 €

c/6542

Catégories et natures juridiques de débiteurs	Personne physique - Particulier	6	Pièces pour	449,82 €
Catégories de produits	DIVERS	6	Pièces pour	449,82 €
Motifs de présentation	Surendettement et décision effacement de dette	6	Pièces pour	449,82 €
	Inférieur strictement à 100	6	Pièces pour	449,82 €
Tranches de montant	Supérieur ou égal à 100 et inférieur strictement à 1000	0	Pièces pour	0,00 €
	Supérieur ou égal à 1000 et inférieur strictement à 5000	0	Pièces pour	0,00 €
	Supérieur ou égal à 5000	0	Pièces pour	0,00 €
Exercice de P.E.C	2023	6	Pièces pour	449,82 €

Nom du redevable	Motif de la présentation	Exercice pièce	Référence de la pièce	N° ordre	Imputation budgétaire de la pièce	Montant restant à recouvrer	Nature Juridique
	Surendettement et décision effacement de dette	2023	T-1771	1	7066-4221-	17,63 €	Particulier
	Surendettement et décision effacement de dette	2023	T-1550	1	7066-4221-	75,67 €	Particulier
	Surendettement et décision effacement de dette	2023	T-1549	1	7066-4221-	81,31 €	Particulier
	Surendettement et décision effacement de dette	2023	T-1772	1	7066-4221-	84,84 €	Particulier
	Surendettement et décision effacement de dette	2023	T-1551	1	7066-4221-	90,95 €	Particulier
	Surendettement et décision effacement de dette	2023	T-1773	1	7066-4221-	99,42 €	Particulier
					<b>TOTAL</b>	<b>449,82 €</b>	